NATIONS
UNIES

EP

UNEP/GC.26/1/Add.1

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.: générale
31 décembre 2010

Français
Original : anglais

**Vingt-sixième session du Conseil d'administration/
Forum ministériel mondial sur l'environnement**
Nairobi, 21–24 février 2011
Points 2 a) et b) de l'ordre du jour provisoire*

Organisation des travaux : élection du Bureau
Organisation des travaux : adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 : Ouverture de la session

1. La vingt-sixième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sera ouverte le lundi 21 février 2011 à 10 heures par le Président du Conseil/Forum ou, en son absence, par un des autres membres du Bureau du Conseil/Forum à sa vingt-cinquième session.

Point 2 : Organisation des travaux

Point 2 a) : Élection du Bureau

2. Le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement élit son Bureau au commencement de chacune de ses sessions ordinaires, conformément à l'article 18 de son règlement intérieur. Des explications concernant la composition géographique du Bureau de 1991 à 2011 ont été distribuées à l'ensemble des gouvernements, des organisations non gouvernementales internationales accréditées et des organisations intergouvernementales compétentes ainsi qu'aux organismes des Nations Unies en même temps que la notification pour la vingt-sixième session, en date du 17 novembre 2010.

Point 2 b) : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

a) Adoption de l'ordre du jour

3. Conformément à la section II de la décision 25/17 du Conseil d'administration et à la décision adoptée ultérieurement par le Bureau du Conseil/Forum à la réunion qu'il a tenue en septembre 2010, la vingt-sixième session durera quatre jours, du 21 au 24 février 2011. Des consultations informelles auront lieu au sein des groupes régionaux la veille de l'ouverture de la session, le dimanche 20 février 2011.

4. Le Conseil/Forum adoptera son ordre du jour. L'ordre du jour provisoire de la session (UNEP/GC.26/1), tel qu'approuvé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-cinquième session, a été distribué en même temps que la notification relative à la session. On trouvera dans l'annexe au présent document le calendrier provisoire des séances du Conseil/Forum. La liste des documents figure dans le document UNEP/GC.26/INF/1. Des informations supplémentaires concernant le Conseil/Forum pourront être obtenues sur l'Internet à l'adresse (www.unep.org/gc/gc26). Des renseignements actualisés sur l'ensemble des séances et des

* UNEP/GC.26/1.

K1063441 200211

manifestations seront fournis dans les journaux publiés chaque jour pendant la durée de la session et seront affichés en outre sur des écrans vidéo placés en des points stratégiques des locaux où se tiendra la session.

b) Organisation des travaux

5. Le Directeur exécutif recommande que le Conseil/Forum élise son Bureau et adopte l'ordre du jour et l'organisation des travaux de la session à la séance plénière de la matinée du lundi 21 février au titre des points de l'ordre du jour 2 a) et b) de l'ordre du jour provisoire. Il recommande aussi que le Conseil/Forum crée des comités de session, y compris un Comité plénier.

6. Lors de cette séance, le Directeur exécutif présentera sa déclaration de politique générale, qui paraîtra sous la cote UNEP/GC.26/2 et sera affichée sur le site Internet de la session une fois qu'elle aura été prononcée.

7. Conformément à la résolution 53/242 de l'Assemblée générale du 28 juillet 1999, le Conseil d'administration constitue un forum ministériel mondial sur l'environnement chargé d'examiner chaque année les questions de politique générale importantes et nouvelles qui se posent dans le domaine de l'environnement. Compte tenu de ce mandat, le Directeur exécutif recommande que le Conseil/Forum tienne des séances sous la forme de consultations ministérielles depuis l'après-midi du lundi 21 février jusqu'à l'après-midi du mercredi 23 février 2011. Il recommande également que le Conseil/Forum examine, au cours de la séance plénière qui se tiendra l'après-midi du jeudi 24 février, le rapport du Président sur les résultats des consultations ministérielles, le rapport du Comité plénier, ainsi que les projets de décision pertinents.

8. À cet égard, l'attention du Conseil/Forum est appelée sur les projets de décisions établis par le Comité des représentants permanents auprès du PNUE, tels qu'ils figurent dans le document UNEP/GC.26/L.1. Ces projets de décisions sont soumis conformément au mandat du Comité des représentants permanents auprès du PNUE, énoncé dans la décision 19/32 du 4 avril 1997.

9. En outre, le Directeur exécutif recommande que les points 3 (Vérification des pouvoirs des représentants), 8 (Questions diverses), 9 (Adoption du rapport) et 10 (Clôture de la session) soient examinés à la séance plénière de l'après-midi du jeudi 24 février 2011.

10. Une interprétation simultanée des travaux du Conseil/Forum, notamment des plénières, des séances plénières des consultations ministérielles et des séances du Comité plénier, sera assurée dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

c) Pour des sessions du Conseil d'administration plus écologiques

11. Dans le cadre des efforts déployés pour que la présente session soit aussi respectueuse de l'environnement que possible et que son empreinte carbone soit réduite au minimum, plusieurs mesures ont été prises, notamment la mise en place d'un système de réunion sans papier et la compensation des émissions de gaz à effet de serre causées par le voyage et le séjour à Nairobi des participants parrainés par le PNUE.

12. Le système de réunion sans papier permet à tous les participants d'accéder en ligne aux documents d'avant session et aux documents de séance. Pour ce faire, les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable à la réunion. À défaut, ils pourront se présenter au comptoir des inscriptions où un ordinateur portable leur sera remis pour la durée de la session. L'ordinateur devra être rapporté au comptoir à la clôture de la session. Des renseignements supplémentaires sur le système de réunion sans papier sont fournis dans la note d'information à l'intention des participants ainsi que sur le site Internet de la vingt-sixième session. On trouvera sur le lieu de la conférence un service d'assistance chargé de fournir un appui aux participants. Les délégations recevront un exemplaire de chaque document d'avant session. Les représentants sont invités à consulter le site Internet susmentionné pour télécharger tout exemplaire supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin.

13. Il est recommandé à tous les participants d'envisager de compenser les émissions de gaz à effet de serre provoquées par leur voyage et leur séjour à Nairobi.

d) Consultations ministérielles

14. Les consultations ministérielles s'étaleront sur une période de trois jours, de l'après-midi du lundi 21 février à l'après-midi du mercredi 23 février.

15. La résolution 64/236 de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 2009, confirmée par la Déclaration de Nusa Dua adoptée dans la décision SS.XI/9 du Conseil d'administration en date du 26 février 2010, encourage le PNUE à participer activement et de façon efficace aux activités préparatoires en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence de

« Rio + 20 ») qui se tiendra au Brésil en 2012. De ce fait, il est suggéré que les consultations ministérielles se penchent, au titre du point 4 b) de l'ordre du jour relatif aux questions de politique générale, sur le thème global des consultations ministérielles : les meilleurs moyens pour le PNUE de participer aux préparatifs de la Conférence.

16. Au sein de ce thème général, deux questions seront examinées :

a) L'économie verte : avantages, défis et risques associés à la transition vers une économie verte;

b) La gouvernance internationale de l'environnement.

17. En ce qui concerne la première question, les débats du Forum porteront sur un large éventail d'idées relatives à l'économie verte, à l'évaluation des avantages pouvant en découler, aux problèmes et aux risques associés à la transition vers une économie verte, notamment :

a) Les questions qui préoccupent vivement les gouvernements, en particulier les gouvernements des pays en développement, notamment les questions relatives aux concepts, aux définitions, aux instruments de mesure, au développement durable et à l'éradication de la pauvreté, et aux incidences sur le commerce et l'aide au développement;

b) L'examen du rapport du PNUE à venir sur l'économie verte;

c) Le partage des expériences nationales pertinentes.

18. En ce qui concerne la deuxième question, les débats du Forum se concentreront sur les réformes institutionnelles nécessaires au sein du système des Nations Unies, notamment :

a) Les moyens d'intégrer la gouvernance internationale de l'environnement renforcée dans un cadre institutionnel réformé en faveur du développement durable, y compris ses piliers économique et social;

b) La coordination du financement en faveur du développement durable et de l'environnement;

c) L'examen des résultats des travaux du Groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement.

19. Les consultations ministérielles débuteront dans l'après-midi du lundi 21 février par une séance de cadrage au cours de laquelle sera présentée aux ministres une analyse complète des activités entreprises par la Communauté internationale, notamment le PNUE, en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, s'intéressant tout particulièrement aux deux thèmes des consultations ministérielles. Il est recommandé que les séances ultérieures prennent la forme de discussions en groupe, de tables rondes et de séances plénières dirigées sur la première question le mardi 22 février et sur la deuxième question le mercredi 23 février, de manière à permettre aux ministres d'engager des débats de fond et une interaction directe. Il est possible que des invités de haut niveau, tels que des représentants d'organismes des Nations Unies, des ministres d'autres secteurs et des dirigeants du secteur privé et de la société civile, prennent part aux consultations ministérielles.

20. Les documents de travail préparés par le Directeur exécutif seront soumis au Conseil/Forum à des fins d'information et pour lancer le débat (UNEP/GC.26/17, Add.1 et Add.2). Les résultats des consultations ministérielles seront présentés à la séance plénière du jeudi 24 février dans l'après-midi.

21. Un déjeuner ministériel spécial sur la dix-neuvième session de la Commission du développement durable sera organisé le mardi 22 février pour fournir un forum de discussion sur les questions ci-après : le transport, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'extraction minière et le cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Un document d'information servira de base aux discussions (UNEP/GC.26/INF/18).

e) Comité plénier

22. Le Comité plénier devrait commencer ses travaux dans l'après-midi du lundi 21 février. Il élira son propre Bureau conformément à l'article 61 du règlement intérieur, à l'exception de son Président. Dans le passé, le Conseil/Forum a désigné l'un de ses Vice-présidents comme Président du Comité plénier.

23. Le Directeur exécutif recommande que le Comité plénier examine tous les points de l'ordre du jour provisoire qui ne sont pas abordés en séance plénière. Les questions de fond à examiner au titre de chaque point de l'ordre du jour sont décrites dans les paragraphes ci-dessous.

24. Il est prévu que le Comité plénier achèvera ses travaux à la séance qu'il tiendra dans l'après-midi du mercredi 23 février 2010 avec l'adoption de son rapport. Ce rapport sera soumis à la plénière, pour adoption, à la séance qui se tiendra dans l'après-midi du jeudi 24 février 2011.

f) Manifestations précédant la session

25. Le Conseil/Forum sera précédé du Forum mondial des grands groupes et parties prenantes, qui se tiendra les 19 et 20 février 2011. Certains représentants du Forum participeront également aux délibérations intergouvernementales du Conseil/Forum.

g) Manifestations spéciales et expositions

26. Deux manifestations spéciales seront organisées tous les jours au moment de la pause déjeuner sur des questions se rapportant aux délibérations du Conseil/Forum. On trouvera dans le journal quotidien des précisions sur ces manifestations, ainsi que sur les manifestations sociales et les manifestations parallèles pertinentes. Les représentants sont encouragés à participer à toutes ces manifestations.

27. Plusieurs expositions concernant l'environnement seront présentées pendant la session.

Point 3 : Vérification des pouvoirs des représentants

28. Conformément à l'article 17 du règlement intérieur, les pouvoirs des représentants à la vingt-sixième session du Conseil seront examinés par le Bureau, qui fera rapport à ce sujet au Conseil/Forum. On notera qu'en vertu de l'article 16, chaque membre du Conseil est représenté par un représentant accrédité, qui peut être accompagné par des suppléants et des conseillers.

Point 4 : Questions de politique générale

Point 4 a) : État de l'environnement

29. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Documentation		
Point de l'ordre du jour	**Cote et titre**	**Annotations**
4 a)	**UNEP/GC.26/4** État de l'environnement et contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la recherche de solutions aux grands problèmes d'environnement : rapport du Directeur exécutif	Le rapport expose les conclusions utiles à la formulation des politiques tirées des évaluations scientifiques réalisées depuis la vingt-cinquième session du Conseil/Forum au titre de chaque sous-programme du programme de travail du PNUE. Conformément à la section II de la décision 25/2, le rapport fait aussi état des progrès accomplis au niveau des évaluations de l'environnement entreprises au niveau international. Le rapport propose au Conseil d'adopter une décision tenant compte des conclusions des évaluations évoquées dans le document et fournissant au Directeur exécutif des orientations sur les domaines thématiques des évaluations futures des changements environnementaux, la situation en matière d'évaluations internationales et le cadre mis en place pour faciliter l'accès aux conclusions des évaluations, appelé « le PNUE en direct ».

		On trouvera des informations supplémentaires sur cette question dans les documents UNEP/GC.26/INF/13 et INF/20.
4 a)	**UNEP/GC.26/4/Add.1** Additif : Cadre « le PNUE en direct » visant à faciliter le passage à des évaluations ciblées dans des domaines thématiques prioritaires : Rapport du Directeur exécutif	Conformément à la section III de la décision 25/2, le rapport fournit des informations sur la mise en place des conditions requises pour passer à des évaluations ciblées sur des domaines prioritaires thématiques appuyées par le cadre « le PNUE en direct ».
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/2** UNEP Yearbook : Note by the Executive Director	L'annuaire, publié tous les ans, fournit des informations sur les nouveaux problèmes environnementaux. L'édition 2011 offre une synthèse des conclusions dans les domaines des déchets plastiques dans les océans, l'utilisation de phosphore et la production alimentaire, et les pressions exercées sur la diversité biologique forestière.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/13** Inventory of scientific environmental assessments led and supported by the United Nations Environment Programme (2009–2011): Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/4.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/20** Summary for decision makers of the integrated assessment of black carbon and tropospheric ozone : Note by the Executive Director	Ce document, à l'intention des décideurs, présente une synthèse des conclusions utiles à la formulation des politiques émanant du rapport sur l'évaluation intégrée du carbone noir, de l'ozone troposphérique et de leurs précurseurs, et se penche en particulier sur les conclusions pertinentes s'agissant des mesures d'atténuation proposées concernant le carbone noir, l'ozone troposphérique et le méthane.
4 a)	**UNEP/GC.26/5/Rev.1** Gestion des produits chimiques, y compris le mercure : rapport du Directeur exécutif	Conformément à la section II de la décision 25/5, ce document fournit des informations sur le plomb et le cadmium afin d'éclairer le débat sur les mesures à prendre au niveau mondial en ce qui concerne ces métaux. Conformément à la section III de cette décision, le document fournit des informations susceptibles de faciliter l'examen par le Conseil des nouvelles décisions visant à compléter le mandat du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure. Le document rend compte des progrès accomplis dans l'application de la décision. Des informations supplémentaires sur ce sujet sont données dans les documents UNEP/GC.26/INF/12, Add.1 à 5 et INF/12.
4 a)	**UNEP/GC.26/5/Rev.1/Add.1** Additif : Synthèse des résultats de la deuxième session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure : rapport du Directeur exécutif	Ce document fournira des informations supplémentaires et actualisées sur les résultats de la deuxième session du Comité de négociation intergouvernemental, tenue à Chiba (Japon) du 24 au 28 janvier 2011.

4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11** Informing discussions on the need for global action in relation to lead and cadmium: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11/Add.1** Addendum: Final review of scientific information on cadmium, along with an overview of existing and future national actions, including legislation, relevant to cadmium: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11/Add.2** Addendum: Final review of scientific information on cadmium, along with an overview of existing and future national actions, including legislation, relevant to cadmium: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11/Add.3** Addendum: Study on the health and environmental effects of the movement of products containing lead, cadmium and mercury in Latin America and the Caribbean: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11/Add.4** Addendum: Study on the health and environmental effects of the movement of products containing lead, cadmium and mercury in Asia and the Pacific: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/11/Add.5** Addendum: Other activities by the United Nations Environment Programme related to lead and cadmium: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/12** Overall progress of the United Nations Environment Programme Global Mercury Partnership from January 2009 to June 2010: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans les documents UNEP/GC.26/5/Rev.1 et Add.1.
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/6** Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : rapport du Directeur exécutif	Ce rapport décrit les résultats et la suite donnée à la réunion intergouvernementale et multipartite spéciale sur la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Il propose que le Conseil adopte une décision sur la suite à donner à cette décision.
4 a), 5	**UNEP/GC.26/7** Consommation et production durables : rapport du Directeur exécutif	Ce rapport rend compte des bonnes pratiques pour promouvoir des modes de consommation et de production durables, fournit des informations sur l'élaboration du cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables et étudie la manière dont ces programmes pourraient appuyer les initiatives en cours dans ce domaine.

		Il propose que le Conseil adopte une décision recommandant l'approbation du cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables par la Commission du développement durable. Le document UNEP/GC.26/INF/16 fournit des informations pertinentes en la matière.
4 a), 5	**UNEP/GC.26/7/Add.1** Additif : Résultats de la réunion intersessions de haut niveau de la Commission du développement durable sur le plan-cadre décennal en faveur de la consommation et de la production durables, tenue à Panama les 13 et 14 janvier 2011 : rapport du Directeur exécutif	Ce rapport fournit des informations supplémentaires suite à la réunion intersessions sur la consommation et la production durables, tenue à Panama les 13 et 14 janvier 2011.
4 a), 5	**UNEP/GC.26/INF/16** Report of the International Panel for Sustainable Resource Management: Note by the Executive Director	Ce document rend compte des travaux du Groupe international d'experts pour la gestion durable des ressources.
4 a)	**UNEP/GC.26/8** Rapport d'activité concernant l'application de la décision 25/8 sur la gestion des déchets : rapport du Directeur exécutif	Ce document contient un rapport d'activité sur l'application de la décision 25/8. Il rend également compte des travaux entrepris par diverses parties prenantes dans le domaine de la gestion des déchets. Il propose que le Conseil adopte une décision fournissant de nouvelles orientations dans ce domaine.
4 a)	**UNEP/GC.26/9** Coopération Sud-Sud pour parvenir à un développement durable : rapport du Directeur exécutif	Ce document rend compte des progrès accomplis dans l'application de la décision 25/9 et propose que le Conseil prenne acte du rapport. Le document UNEP/GC.26/INF/14 fournit des informations supplémentaires.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/14** Regional and national activities by the United Nations Environment Programme to promote South-South Cooperation: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations complétant celles qui figurent dans le document UNEP/GC.26/9.
4 a)	**UNEP/GC.26/10** Rapport d'activité sur l'application de la décision SS.XI/7 relative aux océans : rapport du Directeur exécutif	Ce document rend compte de la suite donnée à la décision SS.XI/7. Il propose que le Conseil prenne acte du rapport d'activité et prie le Directeur exécutif d'organiser la troisième session de la Réunion intergouvernementale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres.
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/11** Rapport d'activité sur l'application de la décision SS.XI/8 du Conseil d'administration, relative aux consultations sur les options de financement possibles pour les produits chimiques et les déchets : rapport du Directeur exécutif	Ce document rend compte de la suite donnée à la décision SS.XI/8. Il propose que le Conseil adopte une décision sur les nouvelles mesures à prendre dans ce domaine.

4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/11/Add.1** Additif : Résultats de la troisième réunion du processus consultatif sur les options de financement pour les produits chimiques et les déchets : rapport du Directeur exécutif	Ce document fournit des informations supplémentaires comme suite à la troisième réunion du processus consultatif sur les options de financement pour les produits chimiques et les déchets, qui s'est tenue à Pretoria les 10 et 11 janvier 2011.
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/16** Amélioration de la coopération et de la coordination au sein du groupe produits chimiques et déchets : rapport du Directeur exécutif	Ce document analyse les moyens d'améliorer la coopération et la coordination au sein du groupe des produits chimiques et des déchets. Il propose que le Conseil adopte une décision sur la voie à suivre d'ici à 2050.
4 a)	**UNEP/GC.26/INF/8** Changes in the status of ratification of and accession to conventions and protocols in the field of the environment: Note by the Executive Director	Ce document fournit des informations sur la situation des accords et protocoles existants et nouveaux dans le domaine de l'environnement pour la période allant du 1er janvier 2009 au 31 janvier 2011.
4 a), 4 d)	**UNEP/GC.26/INF/10** Joint progress report of the executive directors of the United Nations Environment Programme and the United Nations Human Settlements Programme: Note by the Executive Director	Ce document contient un rapport sur la coopération entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

Point 4 b) : Nouvelles questions de politique générale

30. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 b)	**UNEP/GC.26/17** Document d'information pour les consultations ministérielles : document de réflexion présenté par le Directeur exécutif : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable	Ce document vise à lancer le débat et met en relief les questions préoccupantes pour les gouvernements qui seront soumises à l'examen des ministres et des chefs de délégation au cours des consultations ministérielles sur le thème de la contribution du PNUE aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le document soumet ces questions à l'examen des ministres, pour discussion.
4 b)	**UNEP/GC.26/17/Add.1** Additif : document de réflexion présenté par le Directeur exécutif : économie verte	Ce document fournit des informations à l'intention des consultations ministérielles sur le thème de l'économie verte. Il soumet ces questions à l'examen et des ministres, pour discussion. On trouvera dans le document UNEP/GC.26/INF/17 des informations pertinentes en la matière.
4 b)	**UNEP/GC.26/INF/17** Green economy: Note by the Executive Director	Ce document complète les informations qui figurent dans le document UNEP/GC.26/17/Add.1.

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 b)	**UNEP/GC.26/17/Add.2** Additif : document de réflexion présenté par le Directeur exécutif : gouvernance internationale de l'environnement	Ce document fournit des informations à l'intention des consultations ministérielles sur le thème de la gouvernance internationale de l'environnement. Il soumet ces questions à l'examen et des ministres, pour discussion.
4 b)	**UNEP/GC.26/INF/18** Résultats des travaux du Groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement : Note du Directeur exécutif	Ce document présente aux ministres une brève description de la contribution du PNUE à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, au cours de laquelle la Commission se penchera sur les thèmes ci-après : transports, gestion des déchets, extraction minière, et modes de consommation et de production durables. Il vise à lancer le débat lors de la manifestation ministérielle spéciale qui sera organisée sur ce sujet au cours de la session du Conseil/Forum.

Point 4 c) : Gouvernance internationale de l'environnement

31. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 c)	**UNEP/GC.26/3** Gouvernance internationale de l'environnement : rapport du Directeur exécutif	Comme suite à la décision SS.XI/1, ce document contient le rapport du Directeur exécutif sur les modifications apportées à la série d'options pour améliorer la gouvernance internationale de l'environnement présentée à l'issue du processus de Belgrade et en consultation avec le Comité des représentants permanents.
4 c)	**UNEP/GC.26/18** Résultats des travaux du Groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement : note du Directeur exécutif	Comme suite à la décision SS.XI/1, ce document présente les résultats des travaux du Groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement à l'issue de ses réunions de Nairobi et d'Helsinki.
4 c), 4 e)	**UNEP/GC.26/INF/19** Inputs from major groups and stakeholders on international environmental governance: Note by the Executive Director	Ce document présente les contributions des grands groupes et parties prenantes sur la gouvernance internationale de l'environnement, préparées à l'issue de la réunion avec les coprésidents du Groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement, qui a précédé la deuxième réunion du Groupe.
4 c)	**UNEP/GC.26/INF/23** Environment in the United Nations system: Note by the Executive Director	Ce document décrit brièvement comment les divers organismes des Nations Unies se sont engagés à pour suivre les principaux objectifs et remplir les principales fonctions envisagés dans le cadre de la réforme de la gouvernance internationale de l'environnement, au regard du mandat de base du Programme des Nations

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
		Unies pour l'environnement.

Point 4 d) : Coordination et coopération au sein du système des Nations Unies dans le domaine de l'environnement

32. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 d), 5	**UNEP/GC.26/12** Amendements à l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial : rapport du Directeur exécutif	Ce document fournit des informations concernant les amendements à l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial. Il propose que le Conseil adopte les amendements et prie le Directeur exécutif de prendre les mesures qui en découlent. On trouvera des informations pertinentes en la matière dans le document UNEP/GC.26/INF/15.
4 d), 5	**UNEP/GC.26/INF/15** Amendments to the Instrument for the Establishment of the Restructured Global Environment Facility: Note by the Executive Director	Ce document complète les informations fournies dans le document UNEP/GC.26/12.
4 d)	**UNEP/GC.26/15** Amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, y compris le Groupe de gestion de l'environnement : rapport du Directeur exécutif	Ce document fournit des informations sur l'amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, y compris le Groupe de la gestion de l'environnement, dont il est question dans la décision SS.XI/3, et passe en revue les travaux du Groupe. Il propose que le Conseil adopte une décision fournissant des orientations au Groupe et au Directeur exécutif.
4 d)	**UNEP/GC.26/INF/9** Corporate memorandums of understanding concerning cooperation between the United Nations Environment Programme and other bodies of the United Nations system: Note by the Executive Director	Ce document, présenté en application de la décision 17/8 du Conseil d'administration en date du 21 mai 1993, fournit des informations sur les mémorandums d'accord conclus entre le PNUE et d'autres organismes des Nations Unies depuis le dernier rapport à ce sujet, que le Directeur exécutif avait présenté au Conseil à sa vingt-cinquième session.
4 d)	**UNEP/GC.26/INF/9/Add.1** Additif : Rapport annuel sur la mise en œuvre du mémorandum d'accord entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement : note du Directeur exécutif	Ce document contient le rapport faisant suite à la décision SS.XI/2 sur la mise en œuvre du mémorandum d'accord entre le PNUE et le Programme des Nations Unies pour le développement.
4 a), 4 d)	**UNEP/GC.26/INF/10** Joint progress report of the executive directors of the United Nations Environment Programme and the United Nations Human Settlements	Voir plus haut.

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
	Programme: Note by the Executive Director	
4 d)	**UNEP/GC.26/INF/22** Rapport du Corps commun d'inspection sur le profil environnemental des organismes des Nations Unies et de leurs politiques et pratiques internes en matière de gestion de l'environnement : Note du Directeur exécutif	Ce document contient le rapport du Corps commun d'inspection sur le profil environnemental des organismes des Nations Unies et de leurs politiques et pratiques internes en matière de gestion de l'environnement (A/65/346) ainsi que les observations y relatives formulées par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (A/65/346/Ad.1).

Item 4 e) : Coordination et coopération avec les grands groupes

33. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 e)	**UNEP/GC.26/INF/5** Statements and recommendations from major groups and stakeholders to the Governing Council/Global Ministerial Environment Forum at its twenty-sixth session: Note by the Executive Director	Ce document reproduit les déclarations de la société civile préparées au cours des consultations régionales à l'intention de la société civile et des réunions préparatoires.
4 c), 4 e)	**UNEP/GC.26/INF/19** Inputs from major groups and stakeholders on international environmental governance: Note by the Executive Director	Voir plus haut.

Item 4 f) : Environnement et développement

34. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/6** Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/11** Rapport d'activité sur l'application de la décision SS.XI/8 du Conseil d'administration, relative aux consultations sur les options de financement possibles pour les produits chimiques et les déchets : rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/11/Add.1** Rapport d'activité sur l'application de la décision SS.XI/8 du Conseil d'administration, relative aux consultations sur les options de financement possibles pour les produits chimiques et les déchets : rapport du Directeur	Voir plus haut.

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
	exécutif	
4 a), 4 f)	**UNEP/GC.26/16** Amélioration de la coopération et de la coordination au sein du groupe produits chimiques et déchets : rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.

Point 5 : Suivi et application des textes issus des sommets des Nations Unies et des principales réunions intergouvernementales, y compris des décisions du Conseil d'administration

35. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
4 a), 5	**UNEP/GC.26/7** Consommation et production durables : rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.
4 a), 5	**UNEP/GC.26/7/Add.1** Additif : Résultats de la réunion intersessions sur les modes de consommation et de production durables, tenue à Panama les 13 et 14 janvier 2011 : rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.
4 a), 5	**UNEP/GC.26/INF/16** Report of the International Panel for Sustainable Resource Management: Note by the Executive Director	Voir plus haut.
4 d), 5	**UNEP/GC.26/12** Amendements à l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial : Rapport du Directeur exécutif	Voir plus haut.
4 d), 5	**UNEP/GC.26/INF/15** Amendments to the Instrument for the Establishment of the Restructured Global Environment Facility: Note by the Executive Director	Voir plus haut.
5	**UNEP/GC.26/INF/3** Resolutions adopted by the General Assembly at its sixty-fifth session of relevance to the United Nations Environment Programme and measures taken and envisaged for the implementation of General Assembly resolution 62/208: Note by the Executive Director	Ce document est soumis conformément à l'obligation qui incombe en permanence au Conseil d'administration, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, en matière de communication d'informations. Il fournit des informations sur des questions découlant des résolutions adoptées à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale qui demandent expressément au PNUE de prendre des mesures ou qui le concernent. Ce document contient en outre en appendice un rapport du PNUE sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
		des Nations Unies, en application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale et de la résolution 2010/22 du Conseil économique et social.
5	**UNEP/GC.26/INF/4** Report of the work of the Committee of Permanent Representatives to the United Nations Environment Programme: Note by the Executive Director	Ce document, présenté en application du paragraphe k) de la décision 19/32 du 4 avril 1997 relative à l'administration du PNUE, contient un rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents auprès du PNUE depuis la clôture de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement.

Point 6 : Budget et programme de travail pour l'exercice biennal 2012–2013, Fonds pour l'environnement, et questions administratives et budgétaires

36. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
6	**UNEP/GC.26/13** Projet de programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2012-2013 : rapport du Directeur exécutif	Ce document contient le projet de programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2012-2013. Le Conseil est prié d'approuver, au titre du Fonds pour l'environnement, l'ouverture de crédits d'un montant de 190 millions de dollars qui sont structurés selon les six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux de la Stratégie à moyen terme pour la période 2010–2013. On trouvera dans les documents UNEP/GC.26/INF/6 et Add.1 des informations pertinentes en la matière.
6	**UNEP/GC.26/13/Add.1** Additif : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	Ce document présente les conclusions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur son examen du projet de programme biennal et du projet de budget d'appui du PNUE pour 2012–2013.
6	**UNEP/GC.26/14/Rev.2** Gestion des Fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées : rapport du Directeur exécutif	Ce document fournit des informations sur les Fonds d'affectation spéciale du PNUE et des contributions affectées. Il propose que le Conseil adopte une décision donnant de nouvelles orientations sur la gestion de ces Fonds.
6	**UNEP/GC.26/INF/6** Status of the Environment Fund and other sources of funding of the United Nations Environment Programme: Note by the Executive Director	Comme suite à la décision 25/13, ce document fournit des informations sur l'état du Fonds pour l'environnement et d'autres sources de financement du PNUE et donne un aperçu des ressources disponibles et de leur utilisation au cours de l'exercice biennal 2010–2011.
6	**UNEP/GC.26/INF/6/Add.1** Addendum: Report on the implementation of the programme of work and budgets, including information on support provided to Africa: Note by the Executive Director	Comme suite à la décision 25/13, ce document contient un rapport sur l'état d'avancement du programme de travail et des budgets de l'exercice biennal 2010–2011. Ce document contient également un rapport sur l'application de la décision 25/16.

Point de l'ordre du jour	Cote et titre	Annotations
6	**UNEP/GC.26/INF/7** Report of the Board of Auditors on the audit of the accounts of the Environment Fund for the biennium ended 31 December 2009: Note by the Executive Director	Ce document est présenté en application du paragraphe 6 de la décision 18/46 du Conseil d'administration, adoptée en mai 1995, et contient le rapport du Commissaire aux comptes sur la vérification des comptes du Fonds pour l'environnement pour l'exercice biennal clôturé le 31 décembre 2009.
6	**UNEP/GC.26/INF/21/Rev.1** Evolution of the relationship between the United Nations Environment Programme and the multilateral environmental agreements that it administers: Note by the Executive Director	Ce document fait le point sur l'évolution et la répartition des pouvoirs de gestion et d'administration dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE et formule des recommandations.

Point 7 : Ordre du jour provisoire, dates et lieu des futures sessions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement : a) douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement; b) Vingt-septième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

37. Conformément à l'alinéa g) du paragraphe 1 de la décision 20/17 du Conseil d'administration relative à la création du Forum ministériel mondial sur l'environnement et au paragraphe 6 de la résolution 53/242 de l'Assemblée générale sur l'environnement et les établissements humains, le Directeur exécutif recommande, en application des articles 5 et 9 du règlement intérieur du Conseil d'administration, l'ordre du jour provisoire, ainsi que les dates et le lieu de la douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et de la vingt-septième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement. Le Conseil/Forum souhaitera peut-être examiner cette question et prendre une décision à ce sujet.

Point 8 : Questions diverses

38. Le Conseil/Forum examinera toute autre question soulevée par ses membres et par les observateurs.

Point 9 : Adoption du rapport

39. Le Conseil/Forum examinera et adoptera son rapport.

Point 10 : Clôture de la session

40. Le Conseil/Forum devrait terminer ses travaux le jeudi 24 février 2011, avant 18 heures.

Annexe

Programme provisoire

	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h	20 h
19 fév		**9 h – 12 h** Forum mondial des grands groupes et parties prenantes				**14 h – 17 h 30** Forum mondial des grands groupes et parties prenantes						
20 fév		**9 h 30 – 13 h 30** Forum mondial des grands groupes et parties prenantes					**14 h 30 – 17 h 30** Forum mondial des grands groupes et parties prenantes					
								16 h – 17 h Consultations informelles				
21 fév			**10 h – 13 h** Plénière ***Plénière d'ouverture*** **Point 1 :** Ouverture de la session **Point 2 :** Organisation des travaux a) Élection du Bureau b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ***Déclaration de politique générale du Directeur exécutif***		**13 h – 14 h** Deux manifestations spéciales Conférence de presse		**15 h – 18 h** Consultations ministérielles ***Séance plénière de cadrage sur la contribution du PNUE à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable*** **15 h – 18 h** Comité plénier ***Organisation des travaux*** ***Élection du Rapporteur*** **Points 4 a), 4 c) et 6**			**19 h – 21 h** Réception offerte par le Gouvernement kenyan	
22 Feb			**10 h – 13 h** Consultations ministérielles ***Thème I : Séance plénière sur l'économie verte*** **10 h – 13 h** Comité plénier **Points 4 a), 4 c) et 6**		**13 h – 15 h** Déjeuner ministériel spécial sur la dix-neuvième session de la Commission du développement durable **13 h – 14 h** Deux manifestations spéciales Conférence de presse		**15 h – 18 h** Consultations ministérielles ***Thème I : Table ronde ministérielle sur l'économie verte*** **15 h – 18 h** Comité plénier **Points 4 a), 4 c)–4 f) et 5**				
23 Feb			**10 h – 13 h** Consultations ministérielles ***Thème II : Séance plénière sur la gouvernance internationale de l'environnement*** **10 h – 13 h** Comité plénier **Points 4 d)-4 f) et 5**		**13 h – 14 h** Deux manifestations spéciales Conférence de presse		**15 h – 18 h** Consultations ministérielles ***Thème II : Table ronde ministérielle sur la gouvernance internationale de l'environnement*** **15 h – 18 h** Comité plénier **Points 7 et 8** ***Approbation des décisions*** ***Conclusion des travaux du Comité***			**19 h – 21 h** Cérémonie de remise du Prix Sasakawa, réception et dîner	
24 Feb					**13 h – 14 h** Deux manifestations spéciales Conférence de presse		**15 h – 18 h** Plénière ***Séance de synthèse*** Contribution du PNUE aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ***Résumé du Président*** ***Adoption des décisions*** **Point 3 :** Vérification des pouvoirs des représentants **Point 9 :** Adoption du rapport **Point 10 :** Clôture de la session				